

UNE EXPERTISE FRANÇAISE



Winnotek a préparé la Table Ronde SPI 2022 Premier Cercle au campus Safran Vilgénis sur le thème :

Secrets d'affaires & Savoir-faire.

Lien pour s'inscrire

STRATEGIC AEROSPACE SEMINAR

TR N° 10 : SECRET D'AFFAIRES & SAVOIR-FAIRE
 Que doit-on comprendre?
 TRADE SECRETS : What is at stake ?

Jeudi 1^{er} décembre 2022
 Campus Safran
 Château de Vilgénis (91)



TABLE RONDE PRÉPARÉE PAR VERONIQUE CHAPUIS, PIERRE OLLIVIER ET PHILIPPE SIMON, WINNOTEK

PRODUCTION Premier Cercle

GRAND PRIX 2022

SAFRAN

Secret des affaires, un « actif » sous-valorisé

Les entreprises gèrent traditionnellement leurs informations confidentielles grâce à des « NDA » et en marquant « confidentiel » les « informations confidentielles » qu'elles veulent transmettre. Par conséquent, et alors même que les regards sont tournés vers la protection des données personnelles, le « secret des affaires » (article L 151-1 Code de Commerce) est vu par de nombreuses entreprises comme étant « déjà géré ».

Mais sur le terrain nous remarquons avec elles que certaines pépites ne sont pas protégées ni estimées à leur juste valeur. « *Un secret d'affaires est, à la base, tout ce que vous voulez empêcher vos concurrents de savoir, parce que les actifs informationnels sont aujourd'hui le moteur de l'activité. Il est devenu un lieu commun de dire que le capital des entreprises modernes est devenu immatériel le temps d'une génération* » souligne d'ailleurs Jim Pooley, ancien Directeur Général Adjoint de l'OMPI - Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, (source J. Pooley).

L'approche de Winnotek consiste ainsi à avoir une vision globale des inventions, allant au-delà des listes de brevets, comme le montre cette illustration élaborée avec la Méthode Claire® :



Dans l'économie actuelle largement fondée sur la connaissance, il est bien connu que plus de 90% de la valeur des entreprises du S&P 500 est incorporelle. Comme le montrent certaines statistiques, les actifs licenciables (en grande partie technologies et brevets) représentent au mieux 30 à 60% de ces incorporels. Le reste, essentiellement composé de secrets d'affaires, représente donc au moins 30% à 50% de la valeur des entreprises. Comment relier ces estimations au reporting officiel (comptable) de l'entreprise ?

Les normes comptables obligent à inscrire au bilan ces actifs incorporels dans les cas d'acquisition de technologies ou de sociétés (Purchase Price Allocation) et, pour une part marginale, par la capitalisation des coûts de développement (IFRS/IAS 38). De ce fait, les bilans publiés reconnaissent en général une faible partie seulement des actifs incorporels relevant de la PI et liés aux secrets d'affaires réellement exploités par les entreprises, le reste étant noyé dans le « Goodwill » c'est à dire la différence entre le montant de l'actif figurant au bilan d'une entreprise et la valeur marchande de son capital matériel et immatériel ([Norme IFRS 3 révisée](#)).

Un besoin pour trier ou évaluer ? Nous sommes là pour vous accompagner !

Secrets des affaires, une préoccupation devenue N°1 !

Cette remontée en flèche dans la liste des préoccupations des entreprises s'explique essentiellement par les constats suivants :

Les données sont le nouvel or du 21ème siècle. Jim Pooley souligne que « *Même des entreprises qui n'imaginaient jamais qu'elles se concentreraient sur des concepts aussi légers que les données, au lieu des wagons ou des bâtiments, découvrent que leur valeur marchande et parfois leur survie dépend du contrôle qu'elles exercent sur les informations qui leur procurent un avantage compétitif. C'est là l'essence des secrets d'affaires* » (source J. Pooley).

Les savoir-faire, inventions non brevetables ou à garder secrètes se développent. Le gouvernement français réaffirme que le savoir-faire et les informations commerciales de l'entreprise ne peuvent pas toujours être protégés par brevet ou par un autre droit de propriété intellectuelle : ils doivent alors être protégés par le secret ([communication Bercy](#)).

Nombre d'entreprises sont en effet tentées de choisir le secret comme alternative au brevet, par crainte du contournement ou de la contrefaçon de brevets publiés, parfois par un simple manque de vision long terme ou par manque de financement.

TIATROS Inc., startup américaine inventeur d'une informatique dans le Cloud au service de la santé, utilise brevets et secrets d'affaires pour optimiser sa protection. Kimberlie Cerrone, sa directrice générale, explique : « *La protection des savoir-faire et des secrets commerciaux est un aspect de la propriété intellectuelle que Tiatros, entreprise éditrice de logiciels, exploite pour assurer sa compétitivité. Nous menons une politique très élaborée en matière de secret commercial, applicable à nos employés, nos sous-traitants, nos clients et nos partenaires commerciaux actuels et potentiels. Nous prenons très au sérieux cette partie de nos activités.* » (source OMPI)

> Découvrez en vidéo les 5 services à la carte proposés par Winnotek pour protéger vos informations sensibles : [Visionner la vidéo ici.](#)



Savoir-Faire, victime d'une menace croissante !

La guerre économique et les nouvelles menaces qui pèsent sur les entreprises doivent les inciter à revoir leur politique de protection. En matière de guerre économique, le Général Thierry Burkhard, Chef d'État-Major des Armées rappelle que « *... Face à des compétiteurs de plus en plus désinhibés, dès lors que le droit n'est pas un recours efficace, il faut être capable d'imposer un rapport de force favorable* » Vision stratégique du Chef d'Etat Major des Armées, Oct 2021. S'y ajoutent de nouvelles pratiques et menaces qui incitent à mettre en place une gouvernance éclairée :

Nouvelles pratiques

- Numérisation des savoir-faire
- IA (Intelligence Artificielle) permettant de capter des informations dans des serveurs
- Plateformes collaboratives favorisant les partages de données
- Open data et Open Science

Nouvelles menaces et amplification de leurs impacts

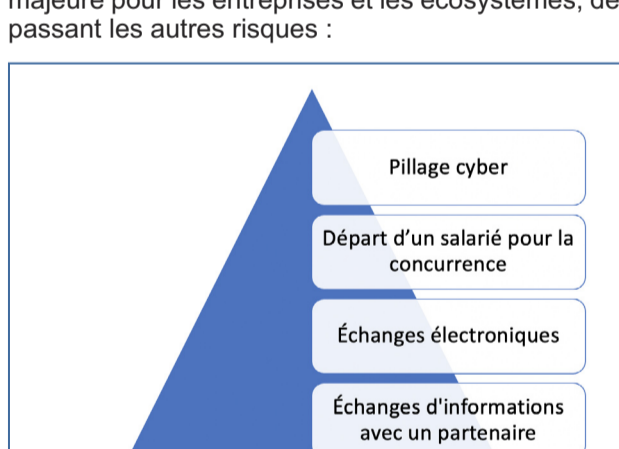
- Pillage ou corruption de données suite à des attaques informatiques
- Divulgateion au public par les pirates des données d'un système rançonné (ex : APHP)
- Désorganisation massive d'un système collectif (ex : fonctionnement d'un hôpital, défaillance d'un système de distribution d'électricité ou de transport).

Exemples de cyber-faillies

- « *L'équipe de chercheurs en sécurité d'Otto-JS a découvert que le rédacteur Microsoft sur Microsoft Edge et le correcteur orthographique amélioré intégré à Google Chrome envoient les données saisies, y compris les mots de passe, sur les serveurs de Google et Microsoft. Ils peuvent également analyser tous les contenus entrés dans un champ de texte* ». Cette brèche nommée « Spell-jacking » par Otto-JS est transposable à n'importe quelle infrastructure cloud ou réseau interne d'entreprise.

- Une **solution de cryptage** donnée peut s'avérer insuffisante suivant la nationalité et la localisation du fournisseur au regard des exigences de qualité et de sécurité requises dans le pays de l'utilisateur.
- **L'Intelligence artificielle** ouvre autant d'opportunités que de menaces en **facilitant la captation de données** ou la **détection** d'un épiement de valeur dans une masse.

La cybersécurité est donc devenue la préoccupation majeure pour les entreprises et les écosystèmes, dépassant les autres risques :



L'Union Européenne, souhaitant qu'Internet offre un environnement de confiance, a émis des règles de sécurité dans la directive sur la sécurité des réseaux et des systèmes d'information « **SRI2** » en français ou « **NIS 2** » en anglais ([communication Union Européenne](#)).

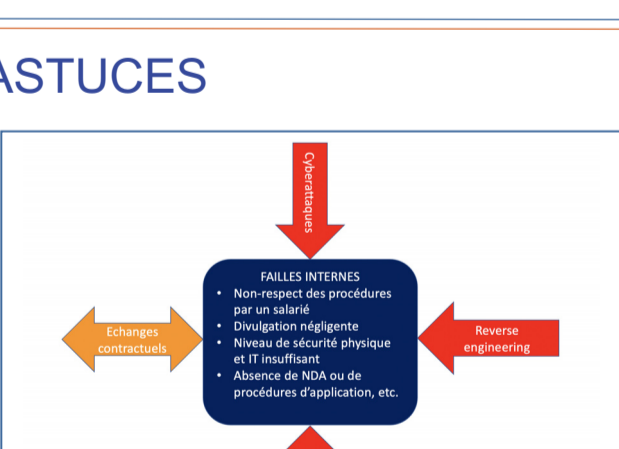
Besoin de protéger vos pépites ? Nous sommes là pour vous accompagner !

TRUCS & ASTUCES

* Comment donner de la valeur à vos savoir-faire ?

Un savoir-faire n'existe que s'il est constitué par « des informations techniques identifiées de toutes manières appropriées... » et qui sont absolument nécessaires « ... pour faire un produit ou offrir un service ». Sa valeur dépend de son originalité (est-il unique ?). Il est recommandé de le décrire précisément dans un document doté d'une date certaine grâce au dépôt auprès d'un huissier ou dans une blockchain.

* La cartographie des risques est le premier pas pour bâtir une politique de protection

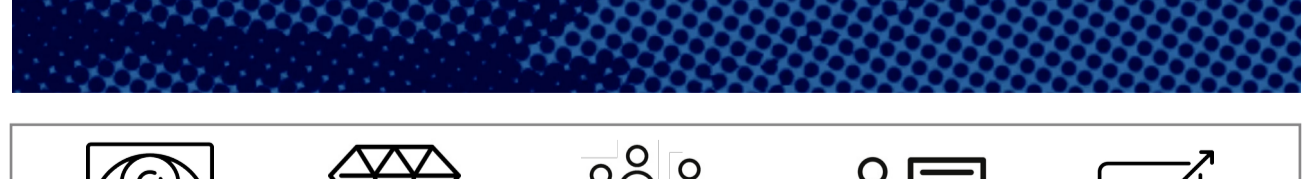


Besoin de cartographier vos risques ? Nous sommes là pour vous accompagner !

POUR EN SAVOIR PLUS : contact@winnotek.com

* Winnotek accompagne les startups, TPE, PME, ETI et Grands Groupes en France, à l'International dans tous pays, en langues française et anglaise, pour bâtir des politiques nationales, ou applicables sur plusieurs pays.

* Les secteurs d'activité de nos clients concernés par la question des secrets d'affaires sont par exemple : le stockage et la distribution d'énergie, les outils logiciels, la chimie verte, la cyber sécurité, ...



Pour être mis en contact

WINnews, la lettre d'informations de WINNOTEK, management et stratégie de l'innovation technologique

Novembre 2022
contact@winnotek.com - www.winnotek.com